



PAR COURRIEL

Québec, le 11 janvier 2023

Objet : Demande d'accès n° 2022-12-029 – Lettre de réponse

---

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 5 décembre dernier, concernant *la liste des entreprises qui ont appliqué pour le programme Défi GES – Industrie ainsi que ceux qui ont été accepté dans le projet.*

Le document suivant est accessible. Il s'agit de :

- Liste des entreprises, programme Défi GES – Industrie, 1 pages.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Fanny Marceau, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel [fanny.marceau@environnement.gouv.qc.ca](mailto:fanny.marceau@environnement.gouv.qc.ca), en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le directeur,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Martin Dorion

p. j. 2

**PROGRAMME DÉFIGES - INDUSTRIE**  
**PROJETS REÇUS LORS DE L'APPEL À PROJETS DU 20 OCTOBRE 2022**

<b>DEMANDEURS</b>	<b>ÉTAT DU DOSSIER DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJETS</b>
Lafarge Canada Inc.	En analyse
Rio Tinto Aluminium	En analyse
Rio Tinto Fer Titane	En analyse
ArcelorMittal Exploitation minière Canada s.e.n.c.	En analyse
Elkem Métal Canada Inc.	En analyse
Greenfield	En analyse

*Le processus de sélection des projets n'est pas finalisé à ce jour.*